

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 31 mai 2023 à 19 h 30.

Sont présents : Paolo Galati, président; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Barbara Barrasso, Anick Brunet, Vincent Cammisano, James Di Sano et Olivia Landry, commissaires; Chloée Alary, Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; Hareem Saad Nawaz et Andreas Petropoulos, représentants des élèves; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Eloïse Robichaud, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda DaSilveira, directrice des Services pédagogiques; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Stephanie Krenn, directrice du Service des Ressources humaines, Maxeen Jolin, coordonnatrice des Communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Absents : Les commissaires Karla Abraham Di Francesco et Donna Anber.

Invités : Les lauréats du Défi OSEntreprendre de l'école primaire Twin Oaks, en personne, et de l'école secondaire de Joliette, sur la plateforme Zoom.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale par intérim. Le quorum est atteint.

HEURE : 19 h 35

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et les langues des premiers peuples du Canada.

Le président souhaite la bienvenue à la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim. Il félicite également la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications pour la naissance de sa fille et offre ses meilleurs vœux à sa famille.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le point 8.2.1 à l'ordre du jour du 31 mai 2023 du Conseil des commissaires soit reporté pour discussion. Appuyé par la commissaire Anick Brunet.

Report d'un point

Adoptée à l'unanimité

Adoption de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour du 31 mai 2023 du conseil des commissaires contenu au document n° CC-SWLSB-2023/05/31-CA-001 soit adopté tel qu'il a été modifié.

CC-230531-CA-0117

Adoptée à l'unanimité

2.0 Reconnaissance – OSE Entreprendre

Le président informe les personnes présentes que chaque année, de nombreuses écoles et de nombreux centres de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier participent au Défi OSEntreprendre/Concours québécois en entrepreneuriat qui reconnaît les talents d'entrepreneurs des élèves de partout dans la province. Pour la présente année scolaire, 17 écoles et centres ont participé au défi et ce soir, le conseil aimerait honorer les lauréats à l'échelon local, notamment l'école primaire Twin Oaks pour la région de Laval, et l'école secondaire de Joliette pour la région de Lanaudière.

L'école primaire Twin Oaks a remporté la palme pour la région de Laval dans la catégorie 1^{er} cycle du primaire, 1^{re} et 2^e année du primaire grâce à son initiative « Nature of Kindness Ornaments » qui présentait des ornements fabriqués par les élèves de 2^e année de Sheryl Cree avec l'aide de Gloria Luca, préposée, lesquelles sont avec nous ce soir, accompagnées de la directrice adjointe de l'école primaire Twin Oaks, Antoinetta Caprera.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de 2^e année de M^{me} Cree ont participé à de nombreux projets de bienveillance où ils s'efforçaient de reconnaître et d'apprécier les actes de bienveillance posés par gens. Les élèves ont laissé des foulards dans un arbre dans un parc, ils ont préparé des sandwichs pour les personnes défavorisées et ont conçu des ornements de bienveillance à partir de branches qu'ils ont ramassés. Le Défi OSEntreprendre a sélectionné cette initiative de façon unanime.

M^{me} Cree remercie le président pour ses paroles aimables ainsi que l'administration de l'école primaire Twin Oaks pour son soutien envers ces initiatives et, tout particulièrement, les élèves pour leur dévouement et leur créativité. Le projet a été soumis avec l'espoir de remporter un prix en argent qui pourra être utilisé pour les projets à venir.

Félicitation à tous les participants.

L'école secondaire de Joliette a quant à elle remporté la palme pour la région de Lanaudière, dans la catégorie 2^e cycle du secondaire, pour son spectacle de talents. Avec nous ce soir nous avons Ruby Emond, technicienne en développement communautaire du CSC; Amanda Guerrero, enseignante, et Stéphane Néron, technicien en éducation spécialisée; Sébastien Neveu, directeur; et de nombreux élèves.

Au cours de l'année scolaire qui se termine, les élèves de 4^e et 5^e secondaire ont fait du bénévolat à La Soupière–Joliette, une soupe populaire locale qui sert des repas et offre des paniers d'aide alimentaire aux personnes dans le besoin. En planifiant le spectacle de talents, le groupe a réalisé que, bien qu'il s'agissait d'un événement communautaire amusant, il était possible d'en faire un projet de sensibilisation sociale, car les fonds amassés par la vente des billets et les ventes du casse-croûte pouvaient être utilisés pour aider la collectivité de Joliette.

Carrefour Jeunesse Emploi d'Autray-Joliette, le partenaire communautaire de l'école, a aidé les 14 élèves impliqués dans l'organisation du spectacle et les guidant tout au long du processus détaillé de planification, de mise en place, de gestion, d'administration du budget, de marketing pour la vente de billets et de promotion de l'événement, et bien plus encore.

Les efforts de toutes les personnes impliquées dans l'organisation du spectacle de talents ont porté fruit, car l'école secondaire de Joliette a remporté un montant de 5 000,00 \$ qui a été versé en totalité à La Soupière–Joliette.

L'école primaire Twin Oaks et l'école secondaire de Joliette méritent des félicitations pour leurs initiatives et leur esprit d'entrepreneur. Les deux écoles ont fait preuve de créativité, de générosité et d'empathie, et elles ont produit un impact positif grâce à une approche « donner au suivant ».

M^{me} Emond précise que le spectacle de talents était une belle collaboration entre toutes les personnes impliquées et que l'événement n'aurait pas pu être possible sans le dévouement de M. Néron tout au long de l'année scolaire. L'école secondaire de Joliette retrouve sa culture scolaire, car près de trois ans s'étaient écoulés depuis la dernière représentation du spectacle de talents.

Comme l'a souligné le représentant du conseil des commissaires de l'école secondaire de Joliette, le commissaire Bob Pellerin, c'était un honneur d'observer les élèves et le personnel de l'école travailler ensemble pour présenter ce merveilleux spectacle de talents, et que tous ceux qui y ont participé méritent des félicitations.

En réponse à une demande de la commissaire Melissa Wall, le président invite les élèves et le personnel de l'école secondaire de Joliette présents sur la plateforme Zoom à faire part de leurs commentaires.

Le directeur de l'école secondaire de Joliette mentionne qu'il s'agissait d'une merveilleuse façon pour les élèves d'amasser des fonds pour la collectivité, et lorsque le chèque a été présenté à La Soupière-Joliette, tous les élèves étaient présents.

Les élèves présents sur la plateforme Zoom s'entendent pour dire que cet événement était très plaisant et ils sont très heureux que ça ait plu à tout ceux qui y ont assisté.

Le président félicite à nouveau tous les participants du Défi OSEntreprendre.

3.0 Approbation du procès-verbal

3.1 26 avril 2023

Approbation du procès-verbal du 26 avril 2023

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 26 avril 2023, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

CC-230531-CA-0118

Adoptée à l'unanimité

3.2 10 mai 2023

Approbation du procès-verbal du 10 mai 2023

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 10 mai 2023, dont les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

CC-230531-CA-0119

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est consacrée aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

Aucune question n'est reçue pour la première période de questions.

5.0 Rapport du président

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui assistent à la séance faisant remarquer que le beau temps est enfin arrivé, ce qui aidera chacun à naviguer la dernière ligne droite de l'année scolaire 2022-2023.

Il poursuit en présentant les faits saillants de son rapport mensuel :

- 27 avril 2023 – Présence à la conférence de presse tenue par la Commission scolaire English-Montreal (CSEM) sur les répercussions de la loi 96 : *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* avec les commissaires Barbara Barrasso et James Di Sano. Il y avait des groupes de discussion, dont un abordant les répercussions de la loi sur les écoles primaires et secondaires anglophones et un autre abordant les répercussions sur les cégeps, les entreprises et la collectivité. Une personne de chez Power Law, la firme représentant la CSEM dans cette cause, participait aussi à la conférence pour parler aux personnes présentes;
- 28 avril 2023 – Présence à la production de *La belle et la Bête*, présentée par l'école secondaire Laval Senior avec les commissaires Barbara Barrasso, Vincent Cammisano et James Di Sano. Le programme de théâtre a réussi à merveille, mettant encore une fois en vedette l'étendue du talent au sein des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;
- 8 et 9 mai 2023 – Présence à une réunion du conseil d'administration de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires tenue par l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) où les défis uniques auxquels le système de l'éducation au Québec fait face comparativement au reste du Canada ont été abordés. Le commissaire James Di Sano était également présent;
- 17 et 18 mai 2023 – Présence au colloque printanier annuel de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) tenu au Manoir Saint-Sauveur. Les commissaires Donna Anber, Barbara Barrasso, James Di Sano, Bob Pellerin et Melissa Wall, de même que la directrice générale et le directeur général adjoint étaient également présents;
- 25 mai 2023 – Présence à l'événement annuel Gala Laurier/Étoiles Laurier de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier où plus de 200 élèves ont été honorés pour leurs accomplissements sur le plan de la réussite scolaire, sportive, artistique ou communautaire, de même que sur le plan de la persévérance, et ont eu la chance d'assister aux prestations des Étoiles Laurier présentées par 23 élèves très talentueux. L'événement était présenté par les directeurs des écoles primaires Souvenir et Franklin Hill et par Cousin Vinny de la station de radio Virgin Radio.

Des remerciements spéciaux sont transmis à Anthony Brien, un ancien élève à l'école secondaire de Rosemère qui a assumé le rôle de technicien et a travaillé avec le groupe pour les auditions et les répétitions du spectacle des Étoiles Laurier.

Il faut également remercier Nadia Anwar, directrice de l'école secondaire régionale Laurentian; Steve Ceccolini, trésorier de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier; Claudia Giuliani, coordonnatrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire et chanteuse d'opéra professionnelle; Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications; Albi Passarelli et le groupe ECAP Production; et Susan O'Keeffe, technicienne en arts graphiques au sein du Service des communications pour tout le temps et les efforts consacrés à la production de l'événement Étoiles Laurier. Tous les efforts des élèves et de ce groupe contribuent à faire de l'événement Étoiles Laurier un grand succès; félicitations. La commissaire Olivia Landry a aussi participé à l'organisation de cet événement;

- 27 mai 2023 – Présence au premier tournoi de golf de l'école secondaire de Joliette au Rawdon Golf Resort et toutes les personnes présentes ont pu profiter d'une journée magnifique. Les commissaires James Di Sano et Bob Pellerin étaient également présents.

Commentaires de la communauté

- En avril, la commissaire Olivia Landry a assisté à la soirée de comédie de l'école primaire McCaig avec les commissaires Vincent Cammisano, James Di Sano, Bob Pellerin et Melissa Wall, de même que la commissaire-parent Chloée Alary. L'école secondaire de Rosemère présentera sa propre soirée de comédie ce vendredi 2 juin 2023;

- Le commissaire James Di Sano a assisté aux portes ouvertes du CDC Pont-Viau avec la commissaire Barbara Barrasso; ils ont participé à la cérémonie d'inauguration d'une nouvelle salle de classe et indiquent que l'événement était très bien organisé;
- Le commissaire Bob Pellerin félicite l'école secondaire de Joliette pour son tout premier tournoi de golf soulignant qu'il avait été vraiment agréable de voir les élèves et le personnel actuels et anciens qui ont participé à l'événement ou ont apporté leur aide. Il remercie le président et les commissaires Di Sano pour leur soutien à l'événement;
- La commissaire Barbara Barrasso précise que l'école primaire Terry Fox a été invitée par UPS Canada à participer au nettoyage du parc de Lausanne le 6 mai 2023. Il s'agissait d'une excellente initiative et le parc est maintenant propre; elle transmet également un merci particulier à la ligue de mini volleyball à laquelle de nombreuses écoles primaires de Laval participaient, et plus particulièrement à l'entraîneur Mike et aux membres de l'équipe de volleyball des Vipers de l'école secondaire Laval Junior;
- La commissaire-parent Chloée Alary a assisté à la production de *Million Dollar Meatballs* à l'Académie Sainte-Agathe avec la commissaire Donna Anber, mentionnant que c'était une merveilleuse soirée. Elle félicite aussi les élèves du programme de formation axée sur l'emploi qui ont confectionné une magnifique armoire à livres pour la collectivité;
- La représentante des élèves Hareem Saad Nawaz commente la participation des écoles secondaires Laval Senior, Laval Junior et Lake of Two Mountains à une vidéo des Nations Unies sur le maintien de la paix qui est devenue virale.

6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente les faits saillants de son rapport mensuel :

- 17 et 18 mai 2023 – Présence au colloque printanier de l'ACSAQ/AAESQ. Le conférencier principal d'ouverture était Dave Melnick, qui a présenté un exposé fort intéressant sur la puissance de la pratique réflexive. Le conférencier principal du discours de clôture était le Dr Jean Clinton, auteur de *Love Builds Brains*. Les ateliers étaient très intéressants et ont donné lieu à de nombreux apprentissages et partages;

Orientation 2 : *Offrir aux élèves des parcours variés grâce à des programmes d'études et des curriculums adaptés au 21^e siècle.*

- Cette orientation a été bien représentée lors des portes ouvertes du CDC Pont-Viau et l'équipe du CDC mérite des félicitations. Le centre offre 18 programmes qui prépareront les élèves au marché du travail, le plus populaire étant le programme d'infirmière ou infirmier auxiliaire;
- La construction de la nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides est en cours. Cette nouvelle école accueillera jusqu'à 350 élèves à son ouverture en septembre 2024. Il y a une section sur le site Web de la commission scolaire où il est possible de consulter le progrès des travaux de construction de la nouvelle école et cette section sera mise à jour régulièrement.

Occasions de fierté

- 11 mai 2023 – Visite du CDC Vimont pour discuter de son projet éducatif. Durant sa visite, elle a eu l'occasion de rencontrer le groupe des Services d'intégration sociale (SIS). L'équipe administrative et le personnel méritent des félicitations pour leur excellent travail;
- Nous avons une nouvelle emballante puisque les taux de diplomation et de qualification ont été dévoilés par le MEQ et que le nouveau taux de diplomation et de qualification de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est de 88,3 pour cent. Félicitations à tous;

Dates des événements à venir

- En juin il y aura la rencontre du comité de parents, le Gala Lobster de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier, la fête des Pères, la Journée nationale des peuples autochtones, le dernier jour d'école pour 2022-2023 et la Saint-Jean-Baptiste.

7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'a été présenté.

8.0 Décisions du conseil**8.1 Ressources humaines****8.1.1 Nomination de cadres d'école – direction adjointe**

La commissaire Barbara Barrasso, une membre du comité de sélection, fait remarquer que toutes les personnes dont la candidature a été retenue sauront s'acquitter de leurs nouvelles tâches avec brio.

Nomination de cadres
d'école

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe est actuellement vacant à l'école primaire McCaig, à l'école secondaire Rosemère et à l'école secondaire Laval Senior;

Direction adjointe

ATTENDU QUE, conformément à l'article 79 (2) de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement scolaire a été consulté sur les critères de sélection pour la nomination de la direction d'école;

CC-230531-HR-0120

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE les postes ont été affichés et que le comité de sélection a mené des entrevues les 19 et 25 mai 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la personne suivante au poste de direction adjointe, en vigueur le 1^{er} juillet 2023;

ÉCOLE	DIRECTRICE ADJOINTE
École primaire McCaig	Nathalie Korb
École secondaire de Rosemère	Sarah-Ann Blanchette
École secondaire Laval Senior	Catheryne Porsenna

Adoptée à l'unanimité

Le président félicite les trois nouvelles directrices adjointes et leur souhaite le meilleur des succès dans leurs nouveaux rôles.

Natalie Korb remercie le conseil pour sa confiance et fait savoir qu'elle se réjouit d'avoir ce privilège.

La directrice générale mentionne qu'elle est heureuse de pouvoir accueillir M^{me} Korb au sein de l'équipe de gestion.

Sarah-Ann Blanchette remercie le comité de sélection pour cette occasion. Elle précise qu'elle a travaillé dans 14 écoles au sein des trois régions de la commission scolaire au cours des dix dernières années et qu'elle est heureuse d'avoir la possibilité de travailler à l'école secondaire de Rosemère.

La directrice générale souligne que M^{me} Blanchette a occupé le poste de directrice adjointe par intérim à l'école secondaire de Rosemère au cours de l'année scolaire qui tire à sa fin et qu'elle est ravie qu'elle demeure à ce poste.

Le président mentionne qu'il est enchanté de souhaiter la bienvenue à Catheryne Porsenna, qui arrive d'une autre commission scolaire.

M^{me} Porsenna fait savoir qu'elle a toujours eu comme objectif de devenir un jour directrice ou directrice adjointe, et qu'elle est ravie d'en avoir l'occasion.

La directrice générale précise que M^{me} Porsenna possède 17 années d'expérience en enseignement et en leadership et qu'elle est très heureuse de l'accueillir au sein de la famille de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

8.2 Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire

8.2.1 Aires de desserte de la nouvelle école primaire de Saint-Lin-Laurentides et des écoles primaires Franklin Hill, Joliette, Laurentia, Pierre-Elliott-Trudeau, Pinewood et Rawdon

Ce point a été reporté.

8.3 Service des affaires juridiques et des communications

8.3.1 Proposition pour la division du territoire – élections de novembre 2024

Le président précise que des discussions supplémentaires au sujet des circonscriptions électorales ont eu lieu avant la séance de ce soir de manière à assurer que les circonscriptions électorales soient justes et équitables.

Proposition pour la division
du territoire

Élections de
novembre 2024

CC-230531-CA-0121

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7.5 de la Loi sur les élections scolaires (la Loi), les commissions scolaires doivent adopter un projet de division du territoire en circonscriptions aux fins des élections scolaires, et ce, avant le 1^{er} juin de l'année qui précède celle où elles doivent avoir lieu;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 9 de la Loi, les commissions scolaires doivent publier un avis public dans les 15 jours de l'adoption du projet de division en circonscriptions;

ATTENDU QUE tout électeur peut informer le directeur général, par écrit, de son opposition au projet de division en circonscriptions dans les 15 jours de la publication de l'avis public;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que, sur recommandation du comité consultatif – administration et du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le projet de division du territoire, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2023/05/31-CA-002.1.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Ressources matérielles et transport

8.4.1 Participation à l'appel d'offres du CAG – achat de mobilier administratif

Participation à l'appel
d'offres public du CAG

Achat de mobilier
administratif

CC-230531-MR-0122

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2023-7554-50 pour l'achat de mobilier administratif;

ATTENDU QUE le CAG a choisi d'octroyer le contrat à tous les fournisseurs dont le prix soumis concernant l'acquisition des biens en question ne dépasse pas de 10 % le plus bas prix soumis;

ATTENDU QUE le Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics exige l'autorisation du conseil des commissaires (le dirigeant de l'organisme public) pour que l'organisme public puisse participer à ce type d'appel d'offres;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres afin de bénéficier du contrat de vingt-quatre mois (24), y compris deux (2) clauses de renouvellement de six (6) mois, qui sera octroyé par le CAG;

ATTENDU QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport estime que le coût d'achat de mobilier administratif est estimé à 160 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité consultatif – administration et du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2023-7554-50 pour l'achat de mobilier administratif;

QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres public;

ET QUE tous les achats soient effectués conformément à la délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adoptée à l'unanimité

8.4.2 Engagement d'un fournisseur – produits et accessoires de nettoyage pour la conciergerie

Engagement de fournisseurs

ATTENDU QUE le contrat actuel pour l'achat de produits et accessoires de nettoyage pour la conciergerie prend fin le 30 juin 2023;

Produits et accessoires de nettoyage pour la conciergerie

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 22-209-07 concernant l'achat de produits et accessoires de nettoyage pour la conciergerie et l'ouverture, le 8 mai 2023, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

CC-230531-MR-0123

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité consultatif – administration et du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie un contrat de trois ans (1 an + 2 années optionnelles) pour l'achat de produits et accessoires de nettoyage pour la conciergerie à Sani Dépôt division du Groupe Dissan Inc. dont le montant s'élève à 255 579,45 \$, avant taxes, ou à 273 180,57 \$, taxes nettes;

QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents donnant plein effet à la présente;

ET QUE tous les achats soient effectués conformément à la délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adoptée à l'unanimité

8.4.3 Honoraires professionnels – architecture – remplacement de la toiture et du système de ventilation

Honoraires professionnels
Architecture
Remplacement de la toiture et du système de ventilation
École secondaire Laval Junior
CC-230531-MR-0124

ATTENDU l'adoption par le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier de la résolution n° CC-210623-MR-0144 et l'adoption par le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier de la résolution n° EC-210820-MR-0007 approuvant la liste des firmes professionnelles retenues pour réaliser des projets de rénovation au cours des trois (3) prochaines années;

ATTENDU QUE Ruccolo + Faubert Architectes inc., la firme qui a été désignée pour fournir des services d'architecture pour le remplacement de la toiture et du système de ventilation à l'école secondaire Laval Junior, avait initialement soumis ses honoraires professionnels s'élevant à 111 900,00 \$, avant taxes, ou 119 606,27 \$, taxes nettes, tels qu'approuvés par le conseil exécutif dans la résolution n° CC-221026-MR-0019;

ATTENDU QU'à la suite de l'octroi du projet à l'entrepreneur Groupe Piché Construction Inc., la firme d'architecture a révisé ses honoraires professionnels en fonction de la valeur du projet;

ATTENDU QUE les honoraires professionnels révisés de Ruccolo + Faubert Architectes inc. sont passés de 111 900,00 \$, avant taxes, ou 119 606,27 \$, taxes nettes, à 238 702,00 \$, avant taxes, ou 255 140,81 \$, taxes nettes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que, sur recommandation du comité consultatif — administration et du comité consultatif — réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'augmentation des honoraires professionnels soumis par Ruccolo + Faubert Architectes inc. de 111 900,00 \$, avant taxes, ou 119 606,27 \$, taxes nettes, à 238 702,00 \$, avant taxes, ou 255 140,81 \$, taxes nettes;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait aux honoraires professionnels susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

8.5 Ressources informationnelles

8.5.1 Participation à un appel d'offres du CAG – téléphones cellulaires et accessoires

Participation à l'appel d'offres public du CAG
Téléphones cellulaires et accessoires
CC-230531-IT-0125

ATTENDU QUE le contrat actuel avec Bell Mobilité pour le matériel et les services mobile prend fin en 2024;

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2023-8111-50 pour l'achat de matériel, d'accessoires et de services;

ATTENDU QUE l'appel d'offres public prévoit une période de transition reportée permettant la migration graduelle des lignes;

ATTENDU QUE le CAG a choisi d'octroyer le contrat à tous les fournisseurs dont le prix soumis concernant l'acquisition des biens en question ne dépasse pas de 10 % le plus bas prix soumis;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres afin de bénéficier des contrats de soixante (60) mois se terminant le 20 octobre 2028 qui seront octroyés par le CAG;

ATTENDU QUE le Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics exige l'autorisation du dirigeant pour tous les contrats de nature répétitive dont la durée attendue, incluant tout renouvellement, est de plus de trois (3) ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif — administration et du comité consultatif — réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2023-8111-50 pour l'achat d'appareils cellulaires, d'accessoires et de services;

QUE le directeur du Service des ressources informationnelles soit autorisé à signer tous les documents concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres public;

ET QUE, sur recommandation du directeur du Service des ressources informationnelles, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'achat d'équipement, d'accessoires et de services disponibles dans le cadre de l'appel d'offres 2023-8111-50 dont le coût ne doit pas dépasser 450 000 \$, taxes comprises, pour la durée du contrat de soixante (60) mois.

Adoptée à l'unanimité

9.0 Points d'information

9.1 Rapport de la fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Le commissaire James Di Sano rappelle à tous que le Gala Lobster annuel se tiendra le 8 juin 2023 et que c'est à l'occasion de ce gala qu'une nouvelle initiative financière sera annoncée.

En réponse à une question du président, le commissaire Di Sano indique qu'il devra attendre l'annonce, mais que cette initiative devrait amasser un montant substantiel.

9.2 Rapport des commissaires-parents

9.2.1 Rapport du comité de parents

Le rapport se trouve dans les dossiers de la réunion.

9.2.2 Rapport du comité EHDAA

Aucun rapport n'est présenté.

9.3 Rapport de l'ACSAQ

Aucun rapport n'est présenté.

9.4 Rapport du comité central des élèves

Le commissaire James Di Sano, président du comité central des élèves, fait remarquer que lors de la dernière séance du comité central des élèves, les membres ont discuté longuement des finances. Il remercie Daniel Johnson, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, Services pédagogiques, pour son aide auprès du comité central des élèves, ainsi que tous les membres du comité central des élèves pour leur participation active.

Le représentant des élèves Andreas Petropoulos indique que le comité central des élèves a également discuté des sujets à venir, notamment l'accessibilité des aliments, la santé mentale, l'éducation financière, la communauté, etc., lesquels peuvent également faire l'objet de discussions avec tous les élèves.

Le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mentionne que ce sont là d'excellentes initiatives pour des discussions futures.

10.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim précise que, comme il a été expliqué plus tôt au cours de la réunion, la deuxième période de questions est réservée aux questions portant sur les points à l'ordre du jour.

Aucune question n'est posée par le public visionnant la séance en ligne ou par les personnes présentes dans la salle d'audience.

11.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

12.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

13.0 Clôture de la séance

Le président remercie tous les participants pour leur présence ce soir et leur travail acharné, et les remercie également de faire partie de la famille de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20 h 50

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 22 juin 2023